

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 3–6 juin 2014**

## **RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**

**Point 6 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2014/6-B/1**  
17 avril 2014  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT**



Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

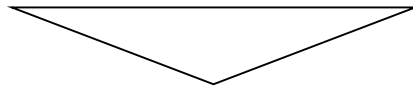
Sous-Directrice exécutive, PG\*: Mme E. Rasmusson tél.: 066513-2005

Secrétaire du Conseil d'administration: Mme E. Joergensen tél.: 066513-2603

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Département des services concernant les partenariats et la gouvernance

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve le renouvellement du mandat de deux membres du Comité d'audit selon les modalités suivantes:

- Mme Irena Petruškevičienė (Lituanie), du 30 juillet 2014 au 29 juillet 2017; et
- M. James A. Rose III (États-Unis d'Amérique), du 30 juillet 2014 au 29 juillet 2017.

Il approuve également le calendrier prévu pour la sélection des nouveaux membres tel qu'exposé aux paragraphes 7 et 8 du document publié sous la cote WFP/EB.A/2014/6-B/1.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## RAPPEL

1. À sa session annuelle de 2013, le Conseil a été informé que le mandat de deux des membres du Comité d'audit arrivait à échéance le 29 juillet 2014, à savoir:
  - Mme Irena Petruškevičienė (Lituanie); et
  - M. James A. Rose III (États-Unis d'Amérique).
2. Conformément au paragraphe 19 du mandat du Comité d'audit, un jury chargé de la sélection des membres a été constitué: le Conseil a approuvé la sélection de deux représentants du Conseil d'administration (voir WFP/EB.A/2013/6-B/1); la Directrice exécutive a choisi deux hauts responsables et le Comité d'audit a choisi l'un de ses membres pour siéger à ce jury, qui a par conséquent été composé comme suit:
  - M. Benito Santiago Jiménez Sauma, Représentant permanent suppléant du Mexique;
  - M. Khalid Mehboob, Représentant permanent suppléant du Pakistan<sup>1</sup>;
  - M. Antoine Antoun, Président du Comité d'audit;
  - M. Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale du PAM; et
  - M. James Harvey, Chef de cabinet et Directeur du Bureau du Directeur exécutif du PAM.
3. Les deux membres du Comité d'audit dont le mandat arrive à échéance en 2014 ont exprimé leur souhait de siéger pour un nouveau mandat. Le jury a tenu des consultations le 21 mars 2014 pour débattre des mesures à prendre et du calendrier à retenir pour la sélection ou le renouvellement de membres du Comité d'audit.

## CONCLUSIONS DU JURY CHARGÉ DE LA SÉLECTION

### Renouvellement ou nomination de membres du Comité d'audit

4. Les membres du jury sont convenus à l'unanimité des points suivants:
  - la nécessité d'assurer la continuité, dans la mesure où le second et ultime mandat des trois membres restants du Comité d'audit arriverait à échéance en 2015;
  - la nécessité d'assurer la cohérence, le Conseil s'étant déclaré satisfait du rapport annuel du Comité d'audit;
  - la nécessité de préserver l'équilibre général en veillant à ce que des questions telles que la diversité des compétences, la répartition géographique et l'équilibre entre les sexes soient prises en considération; et
  - la possibilité de renouveler directement le mandat des membres du Comité n'ayant pas effectué plus d'un mandat, conformément aux dispositions du paragraphe 22 du mandat du Comité; le jury a toutefois considéré que ce renouvellement devrait être explicite.

---

<sup>1</sup> M. Zulfiqar Haider Khan, Représentant permanent suppléant du Pakistan, ayant quitté Rome, l'Ambassade du Pakistan a nommé M. Khalid Mehboob suppléant.

5. En outre, le jury a considéré que les deux membres du Comité d'audit dont le mandat arrivait à échéance en 2014:
- avaient effectué un seul mandat en qualité de membres du Comité d'audit et avaient tous exprimé par écrit leur souhait de voir leur mandat renouvelé;
  - avaient déjà été soumis à une procédure de sélection approfondie lors de leur premier terme;
  - avaient démontré leur solide attachement au PAM en participant pleinement à trois réunions trimestrielles par an et en prenant fréquemment part à des téléconférences organisées pour préparer ces réunions et pour traiter d'autres questions pertinentes; et
  - faisaient partie d'un Comité d'audit qui fonctionnait bien d'un point de vue tant individuel que collectif.
6. Compte tenu des éléments ci-dessus, le jury a recommandé à la Présidente du Conseil d'administration et à la Directrice exécutive de reconduire dans leurs fonctions, pour un second et ultime mandat, les deux membres du Comité d'audit dont le mandat arrivait à échéance en 2014. La Directrice exécutive soumettrait ensuite les recommandations au Conseil pour approbation à sa session annuelle, comme le prévoyait le paragraphe 21 du mandat du Comité d'audit.

### **Calendrier prévu pour la sélection**

7. Afin d'éviter que la procédure de sélection des membres du Comité d'audit ne prenne du retard, un calendrier global a été proposé au jury en tenant compte de la date d'échéance des mandats des membres actuels:
- Un jury se réunirait en septembre 2014 pour confirmer les modalités précises de la procédure de sélection des trois nouveaux membres appelés à remplacer M. Antoun, Mme Lazzati et Mme Mzondeki qui auront effectué leur second et dernier mandat. La procédure de sélection devrait définir précisément la marche à suivre à compter d'octobre 2014. Les recommandations relatives à la nomination des nouveaux membres seraient soumises au Conseil à sa première session ordinaire de 2015.
8. Le Conseil devrait approuver la nomination de ses représentants comme membres des jurys mentionnés ci-dessus à sa session annuelle de 2014.
9. Le jury a décidé de recommander la chronologie ci-dessus à la Présidente du Conseil d'administration et à la Directrice exécutive.

---

## **RECOMMANDATION DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE**

10. Compte tenu du mandat du Comité d'audit et des considérations et recommandations du jury exposées ci-dessus, la Directrice exécutive recommande au Conseil d'approuver le renouvellement du mandat des deux membres sortants du Comité d'audit.
11. Le parcours professionnel des deux candidats est détaillé dans le document publié sous la cote WFP/EB.A/2010/6-C/1/Add.1<sup>2</sup>. Si le Conseil approuve le renouvellement de leur mandat, chacun d'entre eux accomplira un ultime mandat de trois ans prenant fin le 29 juillet 2017.
12. La Directrice exécutive recommande également l'adoption du calendrier indiqué aux paragraphes 7 et 8 du présent document.

---

<sup>2</sup> Document disponible à l'adresse: <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/eb/wfp218848.pdf>